



Plan daté de 1888 : remarquer l'emplacement de la gare de chemin de fer à côté du bassin à flot, quai de Rohanet (AD 22)

Référence du document reproduit :

- **Emplacement de la staiton de la gare du port du Légué**

Archives départementales des Côtes-d'Armor, Emplacement de la staiton de la gare du port du Légué.

Archives départementales des Côtes-d'Armor : S. Suppl. 111

IVR53\_20082213441NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Prigent, Auteur de l'illustration : Charles Marie Guillemoto

Auteur du document reproduit : Charles Marie Guillemoto

Technique de relevé : relevé manuel ;  
(c) Conseil général des Côtes-d'Armor  
reproduction interdite